

DIALOGUE

bulletin d'information municipal

N° 30 . Juin 2018

**Lac des Teulières,
les aménagements
sont inaugurés**

NE BRÛLONS PLUS nos déchets verts à l'air libre !

Ensemble
pour une meilleure qualité de l'air



POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



DREAL
OCCITANIE



En cas de non-respect, une contravention
de **450€** peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)



Le printemps est là avec beaucoup de fraîcheur et d'humidité mais cela n'altère en rien la motivation et l'implication de l'équipe municipale. Plusieurs projets sont à l'étude, notamment la création d'un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole). Le dossier est bien avancé, il vient d'être accepté par le Président de la Communauté d'Agglomération et devrait être validé par la CAF dans les prochains jours. Ce sera une belle avancée pour notre école avec plus d'encadrants et de nouvelles activités proposées à nos enfants. Lorsque le projet sera totalement bouclé, mes collègues de la commission scolaire le présenteront aux parents, nous espérons dès la rentrée de septembre 2018.

Nos équipements sportifs ont besoin de rénovation et de mise aux normes. Le terrain de tennis, après consultation, va être entièrement rénové. Quant au terrain de rugby, une étude sur la faisabilité d'irrigation est en cours. Je tiens à remercier les agriculteurs pour leur collaboration afin de compléter et sécuriser une arrivée d'eau suffisante.

Nos préoccupations portent également sur les économies d'énergie. Nous allons engager un diagnostic énergétique de nos équipements, notamment des candélabres afin de changer les ampoules actuelles par des lampes LED. Je tiens à signaler que des aides conséquentes peuvent être attribuées dans le cadre de rénovations énergétiques pour les particuliers à faible revenu.

Un projet de zone d'aménagement différée, porté par la Communauté d'Agglomération, sur les communes de Brens et Montans est à l'étude afin de préparer l'avenir. Celle-ci déboucherait sur la bretelle de Brens. Le Conseil Municipal a répondu favorablement dans l'intérêt économique et de l'emploi mais à condition que l'Agglomération préserve et respecte les équilibres des terres agricoles sur le territoire.

Concernant les finances locales, le résultat de l'exercice 2017 fait apparaître des comptes équilibrés et maîtrisés. Le Conseil Municipal a donc décidé de ne pas augmenter les trois taxes locales.

Le 11 Novembre 2018 sera marqué par le Centenaire de la guerre 14/18. Montans a décidé de fêter nos Poilus par trois jours de commémoration les 16, 17 et 18 Novembre. Une manifestation de grande envergure est en train de se mettre en place par nos anciens combattants mais aussi par de nombreuses associations Montanaises, le corps enseignant, le correspondant défense assisté des membres du conseil municipal et en partenariat avec l'Archéosite. Ainsi, la jeunesse Montanaise pourra honorer, par devoir de mémoire, mais aussi de manière ludique, tous nos héros de la Grande Guerre. Je compte sur toute la population Montanaise pour participer pleinement aux préparatifs, à la cérémonie et se rendre aux nombreuses expositions durant ces trois jours.

Ce bulletin est riche d'informations, aussi, je vous souhaite une bonne lecture.

Gilles Crouzet

État civil

du 1^{er} novembre 2017
au 30 avril 2018

Naissance

Matthew BREDELET né le 15 novembre 2017 à Albi
Louisa CARCENAC née le 24 novembre 2017 à Albi
Victoire PINHEIRO FERNANDES née le 7 février 2018 à Albi
Camille VALINCOURT née le 20 mars 2018 à Lavour
Maël BOULENC né le 8 avril 2018 à Toulouse

**Félicitations aux heureux parents et bienvenue à tous ces
petits Montanais à qui nous souhaitons tout le bonheur possible.**

Mariage

Céline FLOTTARD et Frédéric REBULL le 9 décembre 2017
Laura FONVIELLE et Daniel BARASC le 14 avril 2018

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

Augustin VIALA décédé le 27 décembre 2017 à Montans
Joao CARIA LOURENCO décédé le 8 février 2018 à Lavour
Anne-Marie GALEA décédée le 25 février 2018 à Gaillac
Albert PFRIMMER décédé le 7 mars 2018 à Albi
Christian TABUTAUD décédé le 25 mars 2018 à Gaillac
Marie-Line MALBERT décédée le 29 mars 2018 à Muret

Nous renouvelons aux familles nos plus sincères condoléances

Première opération « Nettoyons la Commune »

un succès !

Samedi 10 mars, à l'initiative du Conseil Municipal Jeune de la Commune de Montans, une opération « Nettoyons la Commune » a été organisée. L'objectif était de ramasser les déchets le long de nos routes communales avant que l'herbe ne repousse et ne les enfouisse.

Une soixantaine de personnes de la commune ont répondu présente pour cette première édition : des familles, des associations, des groupes scouts et des élus. La météo était également de la partie avec un soleil radieux qui nous a accompagné pendant cette matinée.

A l'issue de l'opération, 345,5kg de déchets ont été récoltés, parmi lesquels bien sûr, papiers, plastiques, canettes,



bouteilles de verre, mais aussi meubles, enjoliveurs, roues de voiture, moteur, cheminée...

La manifestation s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

Nous remercions toutes les personnes présentes, qui ont contribué au succès de cette opération et espérons que vous répondrez encore plus nombreux pour nos prochaines éditions.

Commémoration du centenaire du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 1918, l'armistice a été signé mettant fin ainsi à la Grande Guerre de 14-18.

En 2018, Montans a décidé de faire revivre ce moment exceptionnel dans la vie de nos ancêtres, en recréant les 16, 17 et 18 novembre l'atmosphère de notre village à cette époque, en train de fêter l'Armistice, la Victoire et le retour de nos soldats meurtris mais joyeux dans leurs foyers.

Nous allons recréer ce contexte historique afin de permettre à chacun, acteurs et visiteurs, enfants et adultes, de mieux comprendre ce qui a été vécu lors de la fin de la Grande Guerre à Montans. Aussi, nous faisons appel aux familles des montanais morts pour la France pendant la première guerre mondiale, afin qu'elles nous confient le temps de notre commémoration, photos, souvenirs, lettres ou articles les concernant, pour que nous puissions les honorer de notre mieux.

Bien sûr, nous recueillons aussi, si vous le désirez, les témoignages familiaux de tous les Poilus de Montans, qui ont eu la possibilité de revenir dans notre village, sains et saufs.

Aidez nous, et souvenez vous, CES TROIS JOURS SONT POUR EUX !



Inauguration des aménagements du lac et du sentier «autour de l'eau»

Réalisés avec l'appui technique du Syndicat Mixte Rivière Tarn et plus particulièrement de son représentant Monsieur Yoan Icher, les aménagements de valorisation du plan d'eau et un sentier d'une longueur d'environ 2 km permettent de découvrir le site du Lac avec sa faune ainsi que le patrimoine des rives du Tarn (anciens ponts du chemin de halage, source, bambouseraie...).

Des panneaux d'accueil et d'informations pédagogiques ont été installés et le balisage du parcours réalisé par l'Office Départemental de Randonnée Pédestre. La labellisation du sentier est en cours. Chacun peut s'y promener ou simplement pique-niquer sur l'une des tables au bord de l'eau, tout en profitant du calme de l'endroit. Deux familles de palmipèdes, canards et oies, y ont pris leurs quartiers, et récemment de petits poussins sont venus gonfler l'effectif de cette sympathique colonie.

Vous pouvez donc donner un croûton de pain à nos canards, mais nous comptons aussi sur vous pour le respect des lieux, en utilisant les poubelles mises à disposition.

Les aménagements ont été financés par la commune (30%), le conseil départemental (20%) et l'Agence de l'Eau (50%).

L'inauguration a eu lieu le samedi 26 mai 2018, en présence de la Présidente du Conseil Régional, du Président du Conseil Départemental, du président du SMRT, du Maire de Montans et son conseil municipal et des habitants montanais.

La découverte à pied du sentier, a été suivie d'un vin d'honneur, servi dans le cadre champêtre du Lac des Teulières.



Concours d'idée pour l'aménagement du rond-point de la RD14.

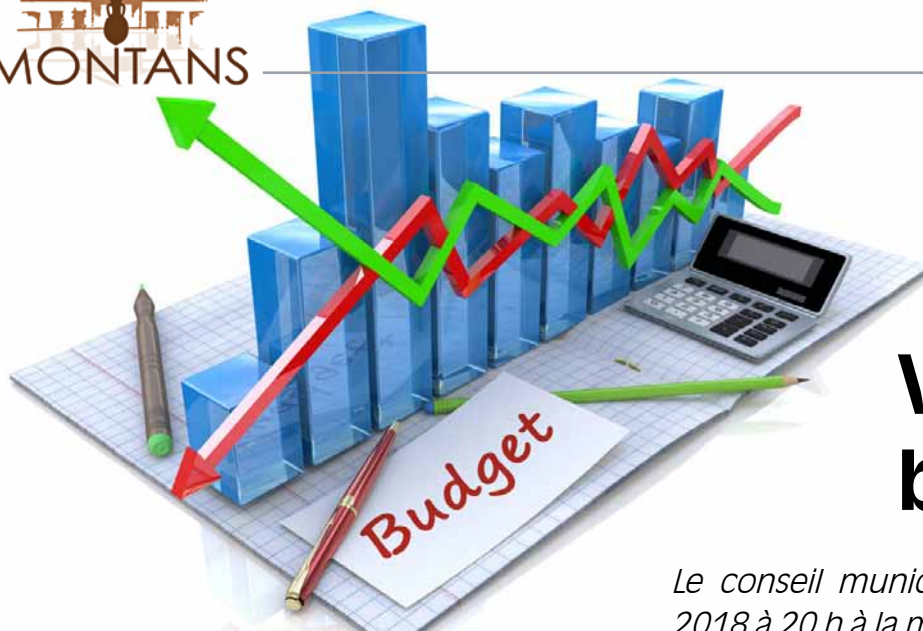


La piste piétonne le long de la RD14 et le rond-point situé au lieu-dit Frezou ont été inaugurés au début de l'été 2017. Le rond-point fait dorénavant partie du paysage mais il manque cruellement d'agrément, un engazonnement a été effectué au printemps afin de masquer cette entendue de terre.

La Mairie a donc décidé de lancer un concours d'idée pour l'aménagement du rond-point, chacun est ainsi invité à laisser libre cours à son imagination et à faire des propositions directement en Mairie ou par mail à mairie.montans@orange.fr

Le projet d'aménagement devra garder à l'esprit la nécessaire facilité d'entretien de cet espace afin de ne pas alourdir la charge de travail des services techniques. Parmi les premières idées, citons celle d'un aménagement avec une amphore reposant sur un sol minéral multicolore rappelant les amphores à l'entrée du village.

Le projet retenu fera l'objet d'une mise en œuvre ultérieure qui contribuera à l'embellissement de la commune.



Vote du budget

Le conseil municipal s'est réuni le 9 avril 2018 à 20 h à la mairie pour voter le compte administratif 2017, le budget prévisionnel de 2018 de la mairie de Montans et du service assainissement. Le conseil municipal a également fixé les taux des différentes taxes locales.

2017 : Une année de changement

A partir du 1^{er} janvier 2017, certaines compétences ont été transférées à la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Les domaines concernés sont les suivants : les écoles incluant le périscolaire et la cantine, les routes et le service incendie.

Au niveau de l'école, le transfert est conséquent puisque : l'ensemble du personnel travaillant exclusivement pour l'école a changé d'employeur.

Les bâtiments accueillant les enfants ont été mis à disposition de la Communauté d'Agglomération. Tout nouvel investissement scolaire sera financé à l'avenir par l'agglomération et non par la commune.

Pour l'année 2017, le personnel travaillant partiellement pour l'école et les achats des fournitures sont gérés par une convention de gestion entre les deux structures.

La Communauté d'Agglomération encaisse la participation des parents à la cantine et à la garderie.

L'ensemble de ces changements a induit au niveau du compte administratif 2017 des recettes et dépenses en moins ainsi que des changements d'affectation au niveau des comptes comptables utilisés. La comparaison par rapport aux années précédentes est nettement plus complexe.

Comment sont utilisées les recettes ?

Les recettes de fonctionnement sur l'année 2017 se chiffrent à 915 550 €.

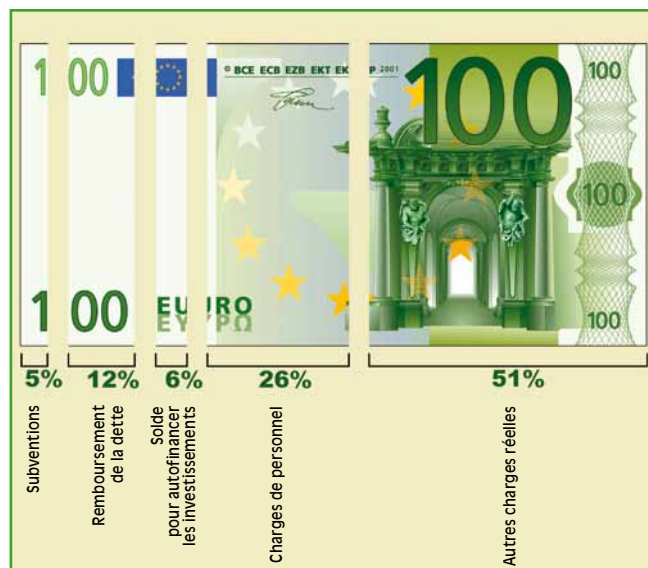
Les impôts locaux (les taxes d'habitation, du foncier bâti et non bâti) avec 379 590 € sont la 1^{ère} source de recette de la commune (41% des recettes).

Après plusieurs années de fortes diminution, les dotations de l'état et des diverses collectivités se sont stabilisées cette année et apportent 23% des recettes.

Les locations et divers taxes (pylons, droits de mutations...) assurent le restant des ressources.

Avec ces sommes, la commune doit faire face à l'ensemble des dépenses, rembourser les emprunts (intérêt et capital) et autofinancer une partie des investissements.

Avec 100 € de produit, la commune les a utilisés pour financer :



Du fait des transferts de compétences de la commune vers l'agglomération, la charge des salariées travaillant à l'école a changé d'affectation et se retrouve dans les charges réelles. Ceci explique le pourcentage élevé de ce poste.

Le remboursement de la dette inclut les intérêts et le capital des emprunts.

Il est indispensable que les recettes courantes puissent

financer une partie des investissements sans cela il est impossible d'entreprendre des améliorations, des rénovations. Au global sur 2017, l'excédent après le règlement du capital emprunté a été de 52 600 €. Ces derniers ont servi pour le financement des investissements.

Les investissements réalisés et à venir

Les investissements de 2017 se sont chiffrés à 430 790 € avant déductions des diverses subventions. L'achèvement de la RD 14 (169 500 €), le renouvellement du matériel (105 900 €) en particuliers le tracteur, l'épaveuse, le début de la rénovation des façades de la mairie et de l'agrandissement de la salle de réunion au clos des sœurs (121 700 €) ont été les principaux travaux pour cette année 2017.

Les projets pour 2018

Tout d'abord, la rénovation de la salle du Clos des sœurs et des façades de la mairie vont être achevés, la mise en conformité par rapport à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite va être poursuivie.

Les nouvelles réflexions vont porter sur l'éclairage public afin d'en réduire les coûts, la rénovation du terrain de tennis et de rugby.

Taxes locales : Pas d'augmentation des taux pour la commune de Montans

Depuis que nous sommes élus, nous avons la volonté de restreindre au maximum l'augmentation des taux des différentes taxes. Pour 2018, le conseil municipal a voté

à l'unanimité aucune augmentation des taux pour l'ensemble des taxes (habitation, foncière bâtie et non bâtie) ainsi que pour la taxe d'assainissement.

Si vous souhaitez plus de précisions, les documents comptables sont consultables à la mairie auprès des secrétaires. Pour faciliter la lecture, l'ensemble des chiffres a été arrondi.



La sécurisation de la D14, Le renouvellement du matériel, la réhabilitation de la salle du clos des sœurs : des investissements conséquents pour la commune.



LES MIRLIFLORES : Visite du Président du Conseil Départemental

La biscuiterie artisanale «Les Mirliflores», jeune entreprise montanaise située 48 rue de la Guillemette, a reçu le 25 avril 2018 la visite de Christophe Ramond, président du Conseil Départemental, accompagné de nos deux conseillers départementaux Monique Corbiere-Fauvel et Christophe Herin. Dans le cadre de leurs visites cantonales, nos deux conseillers du canton «Les Deux Rives» avaient programmé ce jour-là de se rendre dans plusieurs petites entreprises locales, dont Bapla, fabrique de pâtes à Téco, et Les Mirliflores à Montans.

En présence de plusieurs maires du canton, dont Gilles Crouzet, maire de Montans, les deux jeunes femmes Gwenaëlle Carrere et Elisa Faget ont présenté leur entreprise et fait visiter leur atelier. Elles ont ensuite offert un petit goûter où tout le monde a pu déguster et apprécier leurs excellents biscuits fabriqués à partir de recettes ancestrales. Après un an d'existence, l'entreprise suit son bonhomme de chemin et nous leur souhaitons bonne continuation.





Quand l'archéologie se fait tirer le portrait !

Ce qu'il y a de bien avec l'archéologie, c'est qu'avec elle il est possible de comprendre et d'évoquer une multitude de thèmes ; de périodes. Pourtant, derrière la recherche des sociétés qui nous ont

précédés, pointe toujours une question identitaire qui agite l'esprit des hommes depuis la nuit des temps : qui sommes-nous, où allons-nous ?

Or, d'un côté il y a le mythe... et de l'autre la réalité ! D'un côté il y a ces récits fabuleux, aux destinations exotiques, d'aventuriers exhumant les trésors emblématiques de civilisations disparues ; de l'autre, des archéologues qui, en parlant de stratigraphie, de spectrométrie, de chronologie relative ou absolue, vident les poubelles de nos ancêtres plus ou moins lointains... Tout n'est finalement qu'une question d'échelle, c'est là que réside le cœur singulier de cette discipline à la partition plurielle. Or, si diversifiée soit-elle, l'archéologie reste une aventure, une épopée.

Depuis plus de 20 ans, ce sont ces aventures ; celles de notre territoire, que l'Archéosite tente de raconter et de partager avec tous ceux qui poussent les portes du musée. Et le plus fort dans tout cela, c'est que souvent la réalité dépasse le mythe !

Cycle de conférences autour de la parution de l'Atlas archéologique de Montans

- Entrée gratuite

Vendredi 15 juin à 19h : Montans, un village médiéval par Julien Pech, archéologue et coordinateur de l'Atlas archéologique de Montans.

Vendredi 14 septembre à 19h : Des premiers savants à l'Archéosite de demain : regards sur 250 ans de travaux archéologiques sur le territoire, par Fany Maury, directrice de l'Archéosite de Montans



Les Journées Nationales de l'Archéologie

Samedi 16 et dimanche 17 juin (de 10h00 à 18h00) - Entrée gratuite

L'Archéosite vous emmène à la découverte de mondes connus et inconnus, aux origines même de l'archéologie. Une immersion totale (et so british !) en plein cœur des années 30, avec pour cadre un campement d'aventuriers version « Indiana Jones ». Entre spectacles et ateliers d'initiation, vous

êtes invités à entrer dans une bulle temporelle... la seule vraie question est : saurez-vous en ressortir ?

EXPOSITION TEMPORAIRE : « Portraits d'archéologues, figures d'archéologie »

Du Samedi 16 juin au dimanche 16 septembre.

«Portraits d'archéologues» met ainsi pour la première fois en lumière, ces faiseurs d'Histoire(s) qui, de l'archéologue de chantier à celui des labos, font résonner les archives du sol et réveillent l'écho lointain de vies passées. A votre tour, tendez l'oreille ; écoutez-les vous livrer les secrets qui permettent de décrypter les indices laissés là, sous nos pieds et qui nous éclairent sur d'où nous venons et peut-être même vers où nous allons !

Une exposition visible tout l'été jusqu'au week-end des Journées du patrimoine - Compris dans le droit d'entrée du musée.

L'Archéosite couleurs été

Durant l'été, l'Archéosite ne prend pas de vacances et vous propose :

- Des visites guidées tous les jours à

15h et 16h30 (inclus dans le billet).

- Des ateliers (Sur réservation, 5€ par participant, détails sur archeosite.ted.fr) Pour les 4-6 ans et les 7-12 ans (tous les mercredis et vendredis après-midi) mais également en famille ou entre amis (enfant à partir de 7 ans) tous les lundis et jeudis à 14h30.



Les Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 14h-18h, gratuit.

Et si l'archéologie permettait de faire un bond de 2000 ans... mais dans l'avenir. Avec des archéo-conférenciers débarqués tout droit du 4e millénaire, vous arpenteriez les rues du village afin de décrypter le fonctionnement de notre société. Une visite guidée archéo-déjanté-futuriste à la sauce « Retour vers le futur », mais dans le passé... ou quelque chose d'approchant. Un décalage temporel complet pour regarder notre quotidien autrement.

Entrée gratuite.

Mortelle soirée

Samedi 06 octobre à 20h, réservation obligatoire.

Soirée d'enquête sous forme d'un « cluedo » géant, pour adultes et

enfants à partir de 12 ans. 7€ (plein tarif) / 5€ (tarif participant costumé) – Nouveau scénario !



Fête de la science

Du samedi 08 au dimanche 14 octobre – gratuit

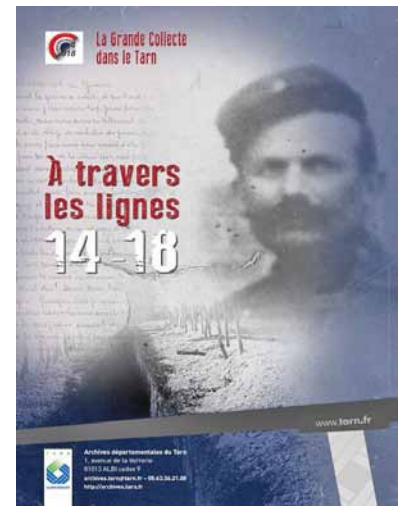
Venez à la rencontre des scientifiques et des chercheurs qui font l'actualité de la recherche sur notre territoire et découvrez ce(ux) qui se cache(nt) derrière toutes ces spécialités aux noms parfois imprononçables se terminant le plus souvent par autant de « ...logue » énigmatiques ! Durant tout le mois d'octobre, vous pourrez également suivre le quotidien d'une équipe de l'INRAP sur le terrain à travers une exposition photos où transparaît toute la subtilité, l'humour et la poésie, de la vie d'une équipe en campagne !

EXPOSITION «À travers les lignes – archéologie de la Grande guerre»

Du 05 novembre au 24 décembre.

À l'occasion des commémorations de la fin du 1er conflit mondial, la mairie de Montans, l'Association des Anciens combattants du village et l'Archéosite ont décidé de s'associer. Au musée,

l'exposition « À travers les lignes » réalisée par les Archives départementales met La Grande Guerre à hauteur d'hommes ; la vérité de ceux (et sur ceux) qui y étaient et qui pensaient alors qu'elle ne pourrait être que « la der des der » !



Ateliers vacances de Toussaint

Du 22 octobre au 02 novembre - 5€ par enfant ; sur réservation :

- Pour les 4-6 ans et les 7-12 ans (tous les mercredis et vendredis après-midi)
- En famille ou entre amis (enfant à partir de 7 ans) tous les lundis et jeudis à 14h30.

Renseignements :
05 63 57 59 16 ou
archeosite@ted.fr.
Toute l'actualité est à retrouver sur archeosite.ted.fr et sur la page www.facebook.com/Archeosite.Montans



L'offre d'accueil petite enfance

La création de la nouvelle Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a conduit à une réflexion sur l'accueil de la petite enfance, dont elle a la charge. Avec une dynamique démographique forte, cette offre d'accueil doit être à la hauteur des besoins des familles, qui cherchent à associer vie familiale et professionnelle, et souhaitent également des solutions éducatives pour leurs enfants.

Ainsi, l'ensemble des familles du territoire a la possibilité d'accéder de manière indifférenciée aux 15 crèches collectives ou aux nombreuses assistantes maternelles. Pour les inscriptions en crèche, vous pouvez vous adresser directement à une des structures du territoire, consultables sur le site : <http://enfance.ted.fr/les-creches>

La liste des assistantes maternelles du territoire est disponible auprès du secrétariat de la mairie ou auprès du RAM (Relais Assistant Maternel) 58, place d'Hautpoul à Gaillac au 05 81 99 68 15

Il existe également un Relais Assistant maternel associatif « Le Ballon Voyageur », Mairie annexe Castelnau-de-Montmiral 05 63 33 10 47.

Embellissement de la commune



La commission « Embellissement », composée d'élus et ouverte aux habitants de la commune, s'est réunie le 3 avril pour faire le point sur la saison 2017, préparer la saison 2018 et sa journée de plantations.

Celle-ci a eu lieu le samedi 5 mai 2018.

Les bénévoles, élus et agents techniques se sont donc retrouvés à partir de 8h00 devant un café-croissant, avant de commencer cette matinée de fleurissement. Plusieurs équipes se sont dispersées à travers le village, jusqu'à Puech-du-Taur pour fleurir les différentes vasques, jardinières et suspensions. Géraniums, Surfinias, Bégonias, Ipomées...etc ont donc pris place et ont profité de la chaleur du mois de mai pour

faire exploser leurs couleurs. Toujours teintée de bonne humeur, cette opération s'est terminée autour d'un verre de vin. D'autre part, des tapis fleuris seront installés comme les années précédentes, autour du point d'eau Place de la Bouygue, le long de la contre-allée et devant l'archéosite.

Après quatre ans d'existence, les espaces verts de notre place, réalisés par un professionnel, sont loin d'être exceptionnels : qualité et quantité des végétaux, emplacement des plantes, et insuffisance du paillage pour la protection du sol. Le conseil municipal va donc réfléchir à un rafraîchissement de ces espaces, avec entre autre l'installation d'une véritable fontaine.

Le rond point de Frézou sur la RD14 (entrée vers Lisle sur Tarn), dont l'entretien est à la charge de la commune, vient d'être enherbé, en attendant un aménagement plus sophistiqué...

Le chantier de restauration des croix de carrefour suit son cours sous la houlette de Guy Flottes ; deux nouvelles croix ont été rénovées en 2017.

Depuis un an et demi et dans le cadre de la protection de l'environnement, la commune n'a plus le droit d'utiliser de désherbant à base de glyphosate (Round-up), sauf pour le cimetière et le stade jusqu'à la fin 2018. La gestion de l'herbe dans les rues du village est donc devenue beaucoup plus lourde et compliquée. Nos 3 agents techniques s'y emploient, mais la commune est grande... Alors si l'envie vous prend d'arracher quelques mauvaises herbes sur le trottoir devant votre porte, n'hésitez pas, nous ne vous en tiendront pas rigueur, bien au contraire !

Pour terminer, la commune participe depuis plusieurs années au concours des villages fleuris organisé par le Conseil Départemental. Elle a encore été primée en 2017, en remportant le deuxième prix de sa catégorie. C'est un encouragement pour continuer à rendre agréable le cadre de vie des montanais. La municipalité reste à l'écoute de vos suggestions.



Chapiteaux démontables

La grandeur et le nombre de communes (61) de notre communauté d'agglomération ne permet plus de maintenir de manière satisfaisante et efficace le prêt et l'installation des chapiteaux de Tarn et Dadou.

L'Agglo Gaillac-Graulhet a donc proposé aux communes qui le souhaitent, d'acheter leur propre matériel en se groupant avec des communes voisines, afin d'obtenir le maximum d'aides financières. Cette opération est en effet subventionnée à 70 % (30 % par l'Agglo, 40 % par l'Europe). Les communes de Parisot, Peyrole, Briatexte, Puybegon

et Montans ont donc décidé de commander chacune un certain nombre de chapiteaux de même taille, afin de pouvoir mettre en place ensuite une convention de prêt entre les cinq communes pour ce type de matériel.

Trois ou quatre chapiteaux, selon la taille choisie, seront donc disponibles dès l'automne prochain pour satisfaire aux besoins des différentes manifestations communales et associatives sur Montans.

Ils pourront donc être complétés, si besoin est, par ceux de nos « voisins ».

Comprendre la prime isolation

Qu'est-ce que la prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.

Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

La prime Isolation : cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le **coup de pouce économies d'énergie**, la **prime isolation** ou encore le **CITE**. De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée.

Brèves

Deux nouveaux panneaux d'affichage

Deux panneaux d'affichage ont été mis en place, l'un au hameau du Vialar et le second à Puech du Taur au début du chemin de la Perie. Ces panneaux permettent de diffuser l'information municipale dans ces hameaux éloignés du centre bourg. Les actualités sont également à retrouver sur le site internet de la Mairie www.montans.fr.



Le retour des repas de quartiers

Les beaux jours étant de retour, c'est l'occasion de partager un agréable moment de convivialité et de détente entre voisins autour d'un repas de quartier.

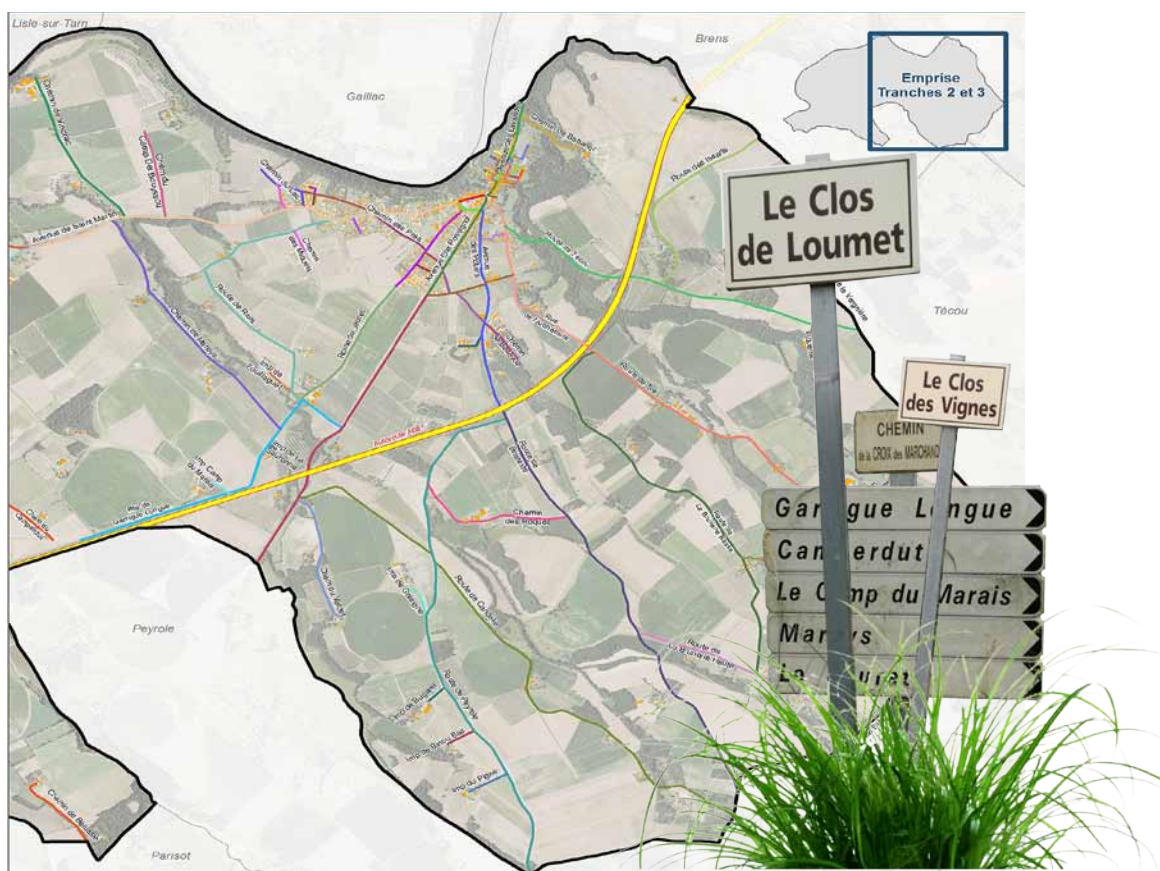
La commune qui a à cœur que cette tradition perdure en favorise l'organisation en prêtant les tables et les chaises, et offre un apéritif. Il suffit simplement de se signaler auprès du secrétariat de Mairie au 05 63 57 07 43 en précisant la date et les quantités requises.

A vos agendas : Fête de la garderie, le 21 juin !



Les enfants de la garderie sont heureux de vous inviter à leur fête le 21 juin, à partir de 15h30. Ils nous présenteront le résultat de leurs différentes activités et ateliers, menés tout au long de l'année avec l'équipe encadrante. Un moment festif, autour d'un goûter pour clôturer l'année. Ils comptent sur vous !

L'adressage en zone rurale *suite et fin*



Compétence communale, le travail de numérotation et de normalisation entrepris avec le service SIG de la communauté d'agglomération Gaillac- Graulhet arrive à son terme.

Après l'adressage et la numérotation de la zone « Puech du Taur, Saint-Martin », une nouvelle et dernière phase vient de démarrer sur les deux autres zones situées à l'Est de la commune et à proximité du village (vers Lisle-sur-Tarn) avec la pose des poteaux de signalisation. La pose des plaques avec le nom des chemins se fera avant l'été.

Les nouvelles adresses ont été validées lors du Conseil Municipal du 15 mai 2017. Il est rappelé que les lieux-dits auxquels les personnes sont souvent attachées, pourront être conservés en complément d'adresse. Un numéro d'habitation ainsi qu'un courrier explicatif leur sera envoyé.

Cette campagne de normalisation des adresses en zone rurale engagée depuis 2017 est certes réglementaire mais surtout permet de garantir à chacun l'accès des services de proximité et de secours.

ES Montans Peyrole Cadalen

La saison 2017/2018 se termine bien!

En effet, pour la septième année consécutive l'équipe de **Montans-Peyrole-Cadalen** s'est qualifiée en phase finale du championnat des Pyrénées !

Après avoir gagné les barrages, l'EMPC s'incline en quart de finale contre Villeneuve après un match éblouissant de la part des deux équipes, l'EMPC aurait mérité la victoire !

Nous remercions les joueurs, entraîneurs, supporters et dirigeants, ainsi que les municipalités pour cette saison 2017/2018.

La saison 2018/2019 ne sera plus région Midi-Pyrénées mais région Occitanie !

Pour tous renseignements : Tél : 06 13 87 45 18 et 06 79 02 65 90

Cordialement : Bernard Chamayou



Amicale des Anciens Combattants de Montans



Une année exceptionnelle se profile à l'horizon de 2018 :

"Le centenaire de l'armistice 1914/1918"

Sa consécration sera le 16, 17 et 18 novembre lors de notre devoir de mémoire. La population montanaise est invitée à y participer en revêtant des tenues d'époque. Les familles qui auraient des lettres ou objets de 14/18 et qui vou-

draient les faire partager peuvent contacter Claudie et Marc Fabre.

Un projet pédagogique concernant la commémoration est étudié en partenariat avec l'éducation nationale. Montans et ses habitants sont mis à l'honneur dans ce projet, des sujets seront remis dans les écoles de la circonscription de Gaillac. Nous remercions les associations de Montans qui nous rejoignent pour ce devoir de mémoire.

Le repas annuel qui s'est déroulé à la salle des fêtes a été très apprécié de nos adhérents. Nous en profitons pour remercier et souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux ; nous avons presque doublé le nombre d'adhérents, merci à vous.

Cette année c'est aussi les 70 ans des casques bleus, et les 40 ans de la FINUL (force intérimaire des nations unies au Liban). A cette occasion, vous trouverez un livre mis à votre disposition et consultable en Mairie. Merci à Monsieur le Maire et son conseil municipal pour leur soutien et leur aide apportée.

Nous vous remercions tous.

Le président et son bureau

Génération mouvement

L'assemblée générale du club a eu lieu le 17 janvier. 70 adhérents étaient présents sur 92 au total. Le président de la Fédération Départementale, M. Fabriès, nous a honoré de sa présence.

De nombreuses activités sont au calendrier de cette d'année.

Deux voyages prévus le 27 mai la transhumance et du vélo rail à Ste Eulalie le 6 septembre ; une rando-resto et un pique-nique. Chaque trimestre le traditionnel repas anniversaire avec une moyenne de 60 participants.

Tous les mardis et vendredis, après-midi récréatifs avec belote, pétanque, jeux de société avec une pause café et ses petits gâteaux, le tout dans la bonne humeur et la joie.

Jeunes retraités et moins jeunes venez nous rejoindre, les sourires et les bénévoles sont accueillis sans restrictions.

Nous remercions la municipalité pour la rénovation du Clos des sœurs.



Les fleurs d'amarillis

L'association *Les fleurs d'amarillis* organise des ateliers floraux suivant les thèmes de l'année.

Également, tous les lundis sont organisés des ateliers créatifs à la salle de réunion à Montans.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements :

Émilie Putto **07 68 80 21 70**



L'association **Autisme & Vous** a été créée en 2012 pour soutenir les parents et la famille.

Notre objectif : AIDER, ÉCOUTER, CHERCHER DES SOLUTIONS, AIGUIER VERS D'AUTRES INTERLOCUTEURS

1 enfant sur 80 a été diagnostiqué (dont 1 fille pour 4 garçons)... 80 % des enfants autistes ne sont pas scolarisés, 70 % des enfants autistes en France présentent aussi une déficience intellectuelle, 8000 enfants

atteints naissent chaque année et enfin 67 millions de personnes dans le monde.

2 avril, journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.....

Nos manifestations sont ouvertes à tous, nos cafés-rencontre sont chaleureux, notre équipe vous attend, venez prendre un café, un thé, un gouter : les 18 novembre, 7 janvier, 24 mars, 20 avril et 30 juin.

Venez nous rejoindre, l'autisme est un monde à découvrir.

Autisme & Vous - Association de soutien aux parents d'enfants autistes
<https://www.facebook.com/groupsautismeetvous/?ref=bookmarks>
 Mail : autismeetvous@live.fr
 Tél : 07.86.32.70.89

Comité des fêtes

*Montanaises,
Montanais... oyez ! oyez !*

*Nous vous avons promis du nouveau...
et bien nous voilà !*

L'année 2018 du comité des fêtes de Montans s'annonce encore bien chargée... Cette année le marché gourmand avec les producteurs de pays s'est tenu sous le préau de l'école à cause de la pluie, dimanche 29 avril, en association avec l'APE et sa vente de fleurs et de plants. Malgré le mauvais temps, votre participation a été active et la bonne humeur était plus que présente !

Les grandes fêtes se dérouleront le week-end du 8, 9 et 10 Juin 2018, au rythme des manèges et de la musique avec des apéro-concerts le vendredi avec « Brokers », le samedi avec « Let's Dance » et le dimanche soir avec « Diapason » tout cela accompagné de restauration sur place avec des plats variés !

La pétanque occupera le samedi après-midi et le vide-grenier le dimanche (inscrivez-vous vite !)...

Enfin l'année du comité sera bouclée le samedi 23 Juin 2018 avec le traditionnel feu de la Saint- Jean...

NOUVEAU: le samedi après-midi seront organisées les « olympiades montanaises » : des jeux à faire par équipe. Nous comptons évidemment sur votre participation, la journée se terminera par un apéro-concert avec « Enoa », suivi du traditionnel feu ainsi que d'un feu d'artifice ! Autre changement cette année : les tournées des fouaces. Nous avons décidé de les commencer une semaine plus

tôt afin que tout le village soit prévenu de la fête suffisamment à l'avance... la 1ère tournée se fera donc le samedi 19 Mai par le côté « Saint-Martin » suivie du 26 mai côté « Brunerie » et 02 Juin au village.

Encore et toujours notre éternelle récompense : vous voir nombreux participer aux activités de notre village et vous faire plaisir...



Randos Montans auprès des aînés comme des plus jeunes

Avant de terminer sa saison 2017/2018, le club Randos Montans a organisé une sortie pédestre au profit du club des aînés de Montans le jeudi 3 mai. Cette petite balade dans la campagne lisloise a rassemblé une vingtaine de participants. Afin que nos anciens puissent récupérer les forces dépensées dans la matinée, un repas dans la bonne humeur, au restaurant « Le Romuald » de Lisle a clôturé cette manifestation.

Par ailleurs, comme l'an passé, le club organise le mardi 12 juin une matinée découverte de la randonnée pédestre au profit des élèves du C.P de l'école Amandus. Ils apprendront ainsi à découvrir et à respecter la nature, ainsi qu'une initiation sommaire à la lecture des cartes.

Pour les personnes intéressées, la prochaine saison débutera en septembre 2018. Le coût de la licence individuelle avec l'assurance est fixé à 40€. Les déplacements se font en divers points du département et des départements limitrophes, ainsi qu'un week-end en fin de saison, cette année nous irons à Banyuls du 8 au 10 juin. Toutefois, 2019 devrait nous emmener en Catalogne espagnole.

<http://clubrandosmontans81600.e-monsite.com/>

Renseignements auprès du Président
Jean-Claude Bernadou, tél. 05.63.57.41.70





Les Bartassiers

Les Bartassiers c'est ça : tous les dimanches matin, VTT, par monts et par vaux, par neige et canicule, par bourbier et monotracte, dans une atmosphère non de compétition mais de franche rigolade et camaraderie, les vadrouilleurs Bartassiers sillonnent le département en quête du single parfait, de la plus belle descente ou point de vue sur toutes les randonnées possible et inimaginable. Et tous les mercredis soir, vélo de route (personne n'est parfait) à 18 h au départ de Pique-Rouge.

Au mois d'octobre 2017, c'est au Roc d'Azur que les Bartassiers, nombreux, se sont illustrés non en exploits vététistes mais en pitreries de toutes sortes. Certains, le quatuor endiablé composé de Brice, Didier, Fred, Philippe mais aussi Pierre, Pimpon, Seb et j'en passe ont même affronté le redoutable marathon (85 km et plus de 2000 mètres de dénivelé positif). Bon, nous n'évoquerons pas ici le temps réalisé pour ne pas leur faire honte. Mais la troupe ne s'est pas arrêtée là car nous étions une bonne trentaine à nous déplacer pour tous les parcours proposés sur le Roc.

Week-end de pentecôte, comme tous les ans, la tribu Bartassière s'expatrie avec femmes, enfants, bagages vers de lointaines contrées. Cette année c'est Cala Montjoi entre Rosas et Cadaquès, pour trois jours de vtt et de dégustations plus ou moins locales (sangria, punch, anisette, vins divers et variés...). Objectifs : rouler et s'amuser dans un cadre enchanteur entre mer et collines au sein d'une végétation méditerranéenne odorante et... piquante (gare à celui qui au terme d'une chute, embrasse goulûment le sol).

Enfin, comme chaque année, on vous propose de nous rejoindre le dimanche 16 septembre sur La Rando du Cœur qui vous permettra de découvrir les nouveaux tracés arpentant notre si belle commune. Cette année les bénéfices reviendront à deux sœurs jumelles atteintes d'une maladie orpheline : Méliss et Sorya. De plus, cette année de nouvelles animations et surprises vous attendront, notamment une démonstration de Cani-VTT. Brice (Ptit-con pour les intimes), notre jeune et sympathique président, accompagné de sa folle équipe de dégénérés mais non moins sympathique ainsi que toutes les autres associations qui participent à l'événement vous attendent nombreux pour surpasser le record de l'an dernier, plus de 800 participants.

PS : toutes personnes intéressées pour faire du vtt sans se prendre la tête (sauf à l'apéro) et passer un bon moment sont les bienvenues.



Facile									
6	8		3		2				1
7		3						6	
		1	4	6		8			
	4		8	2	9		3		
			1			4	8		
							2	6	
		8	7	4					
					8	3	1	5	
	6			1	5				

Moyen									
		5		7	3	8			
	4	7		6					3
			2	9					
6						7		4	
	9			5					
1		3			2				
		8			9		2		
	3		5						
				8		9	6		

C'était il y a 26 ans un 30 mai...

SAMEDI 30 MAI 1992

LA DÉPÊCHE TARN

Lourd et orageux

Le ciel sera peu nuageux ce matin d'après les prévisions de Météo-France. L'après-midi restera ensoleillé malgré un voile de nuages en altitude. Résultat : un temps chaud et lourd avec des orages en soirée, notamment sur les reliefs. Températures autour de 28°.

BRAQUAGE ECLAIR A LA POSTE DE MONTANS

Cinq minutes avec une arme sur la tempe

Un homme seul a braqué la poste de Montans, hier matin, peu après 9 heures. Il a pris un client en otage, s'est fait remettre la caisse et a disparu avec 5.900 francs. Cinq minutes angoissantes pour Bruno Adel, l'otage. Témoignage.

« J'étais dos à la porte. Je me suis rendu compte qu'elle s'ouvrait et je me suis retrouvé avec une arme sur la tempe. » Bruno Adel respire, jette un coup d'œil circulaire et reprend : « Je n'ai pas eu le temps de réagir ni de bouger. Au départ, j'ai pensé à un coup de bluff, à une mauvaise plaisanterie. »

Il est 9 heures passé de quelques minutes, hier, à la Poste de Montans. Dans l'établissement, la postière, le receveur et Bruno Adel, un client qui, comme tous les matins, vient chercher son courrier.

Un homme entre, cagoulé et armé. Ce n'est ni un coup de bluff ni une plaisanterie, mais un braquage. Il ceinture le seul client présent dans l'agence et place son arme en évidence sur la tempe de son otage. Le voleur veut de l'argent, vite. La postière s'exécute.



Bruno ADEL et « Lucie », sa petite chienne. Pendant cinq minutes, il a eu une arme braquée sur la tempe au cours de ce hold-up éclair.

« Elle lui a donné la caisse. L'homme était nerveux, cela

ne lui suffisait pas, raconte Bruno Adel. Il a réclamé le coffre en criant. J'ai commencé à réaliser ce qui m'arrivait. »

Tout va très vite. « Il a essayé de passer de l'autre côté du comptoir, mais la porte était fermée. La guichetière lui a donné quelques billets de 500 F, il les a mis dans la poche de son pantalon et a disparu. »

La peur de l'otage

L'homme repart à pied. Différentes personnes l'ont aperçu mais, comme souvent dans de telles circonstances, la version des faits diffère selon le témoin. Certains évoquent une voiture, d'autres parlent d'une moto. Personne n'a été capable de donner aux gendarmes de Lisle-sur-Tarn et à l'équipe de recherche de Gaillac, en charge de l'enquête, la direction prise par le braqueur pour prendre la fuite.



La poste de Montans où, hier, peu après 9 heures, un braqueur s'est emparé de 5.900 francs, après avoir pris un client en otage.

Bruno Adel est un peu plus précis. « En cinq minutes, on a surtout le temps d'avoir peur », souligne-t-il dans un sourire un peu gêné. « Il portait une cagoule, un bas en nylon avec des lunettes par dessus, il mesurait environ 1,80 m. Ça j'en suis sûr, car il me dépassait de dix bons centimètres et comme je mesure 1,69 m... »

L'otage revit la scène. Sa femme intervient. « Tous les matins, il part à pied chercher le pain avec la chienne, il en profite pour prendre le courrier. Là, je ne le voyais pas revenir. Quand il est arrivé, il était tout pâle. Il ne réalisait pas vraiment. C'est fou, non ? »

Son mari reprend la parole : « Je tenais la chienne en laisse

et j'avais deux pains sous le bras. Je ne pouvais rien faire.

Les mains libres, peut-être... » Il semble s'interroger. « Il était vraiment nerveux. Je me demande s'il n'aurait pas tiré... »

Bruno Adel préfère ne pas y penser.

Jean COHADON.

Dialogue est le bulletin d'information édité par la mairie de Montans.

Directeur de la publication : Gilles Crouzet.

Comité de rédaction :

Gilles Crouzet, Didier Gaffié, Jean-Marie Bézios, Cathy Bigouin, Guillaume Alby, Nathalie Mur, Sophie Alari, Cyrille Maillet, Jean-Marie Ducrocq, Valérie Mazars, Bernard Bousquet, Guy Sangiovanni.

Crédit photos : Cyrille Maillet, TED, Jean-Marie Ducrocq, Didier Gaffié, Gilles Crouzet, DR.

Maquette / Infographie : Jean-Marie Ducrocq.

Impression : Gaillac Imprim'

Dialogue a été tiré à 750 exemplaires sur papier recyclé.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Fermé au public le mardi après-midi
et le jeudi après-midi

Tél. 05 63 57 07 43 - Fax 05 63 57 56 44

Courriel : mairie.montans@orange.fr

Site web : <https://www.montans.fr>